



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe

Préambule

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental inscrit dans la Constitution et dans les textes nationaux, européens et internationaux. Cette valeur d'émancipation pour les femmes et de progrès social collectif pour tous et toutes doit aujourd'hui se traduire en actes dans tous les aspects de la vie. C'est le sens de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes posée par l'article 1er de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

En matière de communication, peut-être encore davantage qu'ailleurs, les pouvoirs publics ont un devoir d'exemplarité : discours, colloques, affiches, vidéos, sites web, textes officiels, nomination des équipements et des rues... les supports sont variés et nombreux, comme le sont les leviers pour éviter de diffuser voire renforcer des stéréotypes de sexe.

L'invisibilisation des femmes dans l'usage de la langue, l'enfermement des femmes et des hommes dans des rôles limitants et la faible part des femmes parmi les expert.e.s invité.e.s renforcent les stéréotypes et les inégalités. Promouvoir une communication libérée des stéréotypes de sexe permet une ouverture du champ des possibles pour tous et toutes et contribue à promouvoir une société d'égalité. C'est le sens des dix recommandations contenues dans le Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe.

Logo du signataire et intitulé du service ou de la direction

Engagements

1. En tant que responsable public, je reconnais l'importance de prévenir et faire reculer les stéréotypes de sexe dans la communication publique, en interne comme en externe.
2. Je m'engage à ce que l'institution publique que je représente adopte ce Guide pratique, le diffuse à ses agent.e.s, en particulier à celles et ceux en charge de la communication, et le mette à disposition, le cas échéant, sur la plateforme intranet.
3. Je m'engage également à ce que ce Guide pratique soit transmis aux prestataires extérieurs qui sont conduits à communiquer ou élaborer des communications pour le compte de l'institution que je représente.

Signatures

Préfet de la Région
Centre Val de Loire



Nacer MEDDAH

Préfète du Cher



Nathalie COLIN

Préfète d'Eure et Loire



Sophie BROGAS

Préfet de l'Indre



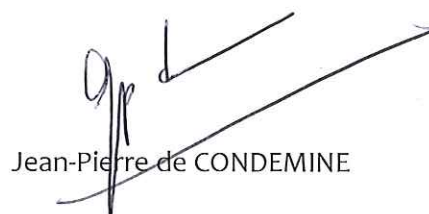
Seymour MORSY

Préfet de l'Indre-et-Loire



Louis LE FRANC

Préfet du Loir-et-Cher



Jean-Pierre de CONDEMINE

Rectrice de l'Académie
d'Orléans-Tours

Mme Katia BEGUIN

Directeur Régional des
Finances Publiques

Mr Philippe DUFRESNOY

Directeur Régional de
l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt

Mr Jean-Roch GAILLET

Directeur Régional de
l'Environnement de
l'Aménagement et du
Logement

Mr Christophe CHASSANDE

Directrice Régionale de la
Jeunesse, des Sports et de la
Cohésion Sociale

Mme Sylvie HIRTZIG

Directeur Régional des
Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi

Mr Patrice GRELICHE

Directrice Régionale des
Affaires Culturels

Mme Sylvie LECLECH

Directrice Régionale de
l'Agence Régionale de Santé

D^r Dumay Françoise
p

Mme Anne BOUYGARD

Directrice Régionale l'INSEE

Mme Yvonne PEROT

Directeur Régional de Pôle
Emploi

Mr Jean-Marc VERMOREL